

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08-02-2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-six janvier, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène **SOUID**– Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Imène **SOUID**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Sana EL AMRANI – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Malikat VERA – Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA – Thierry CHAUDRON

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Mylène DIBATISTA – Marilyne HERLIN – Renaud LERUDE – Ramzi HAMZA – Kheira SIONIS – Jinny BAGÉ – Houcine TROUKY – Annie RAMARIAVELO – Gilbert LACOM – Florence AÏT-SALAH-LECERVOISIER – Philippe BOURIACHI – Brahim MESSACI – Sylvain CAPLIER – Kathy GUERCHE – Nicole DURU BERREBI

ETAIENT REPRESENTES

- Monsieur Hamide KERMANI est excusé et représenté par Kheira SIONIS.
- Monsieur Frank Eric BAUM est excusé et représenté par Imène SOUID.
- Madame Roselyne CHARLES ELIE NELSON est excusée et représentée par Alain GIRARD.
- Monsieur Yann GILBERT est excusé et représenté par Malikat VERA.
- Monsieur Seydi BA est excusé et représenté par Ramzy HAMZA.
- Madame Josiane DAUTRY est excusée et représentée par Marilyne HERLIN.
- Monsieur Christophe DI CICCO est excusé et représenté par Philippe BOURIACHI.
- Madame Noëline TANFOURI est excusée et représentée par Brahim MESSACI.
- Monsieur Jean-François CHAZOTTES quitte la séance à 23h39 (point n° 9-1) et donne pouvoir à Thierry CHAUDRON.

- Monsieur Farid RADJOUH quitte la séance à 00h00 (questions diverses) et donne pouvoir à Mylène DIBATISTA.

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Maribel AVILES CORONA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Madame Imène SOUID

Vous avez sur table un vœu déposé par Florence AÏT-SALAH et le groupe Agir pour Orly pour la reprise en 2024 du versement à l'UNWRA de la subvention de l'Etat Français, pour lequel nous devons voter l'urgence.

*L'urgence est votée à la majorité absolue
1 vote contre : Nicole DURU BERREBI*

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 30 Novembre 2023.

*Adopté à l'unanimité
4 abstentions : 3 du groupe Ensemble Construisons Notre Avenir et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER*

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 11 mars 2023 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

- Madame Nicole DURU BERREBI demande des précisions sur les décisions numéros 497, 500, 502, 504, 509, 515, 520, 522, 525, 528, 531, 542, 544, 596, 597, 601, 611, 615, 619, 622, 623, 629, 641, 642, 643, 644, 645 et 13.
- Monsieur Philippe BOURIACHI demande des précisions sur les décisions numéros 501, 513, 515, 522, 523, 525, 542, 543, 550, 600, 608, 611, 616, 620, 626, 627, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 4, 5, 7 et 13.

4 - Communications de la Municipalité.

Depuis notre dernier conseil, nous avons passé deux mois de fêtes.

Au programme de manière non exhaustive en décembre : la fête de Noël des enfants du personnel communal, la fête de fin d'année de l'association Oxygem's, celle de l'association de la Sablière, notre marché de Noël qui malgré la pluie a réuni de très nombreux Orlysiens dans un esprit convivial, les repas de Noël des seniors à Neruda et à la Résidence Méliès, la distribution de jouets aux Restos du Cœur.

En janvier, les vœux au personnel communal, la galette des rois du Comité de jumelage, les 4 journées magnifiques des vœux aux seniors dans les salons de la mairie et à l'abbaye de Cercanceaux. Près de 900 seniors ont pu profiter de ces journées de fête et à ma grande satisfaction, tous ceux qui ont voulu l'un ou l'autre choix, l'ont obtenu. Un grand coup de chapeau aux équipes du CCAS mais aussi à Karine BETTAYEB, Jinny BAGÉ et Kheira SIONIS. Enfin, pour clôturer ces deux mois festifs, j'ai réuni les associations Orlysiennes lors d'une cérémonie de vœux qui leur était dédiée afin d'accroître encore plus les partenariats entre la ville et ses associations, mais aussi entre les associations elles-mêmes au bénéfice des Orlysiens.

En janvier, nous avons connu un épisode de froid et de neige. Les agents des services techniques ont été mobilisés très tôt le matin, pour saler et sabler les rues et les trottoirs, pour faciliter les déplacements de tous. Je veux ici les remercier de leur engagement pour le service public.

Côté calendrier, le 1^{er} janvier aura marqué la mise en service concrète, pour les usagers, de la régie de l'eau. Les premières factures sous le sigle de la régie de l'eau arriveront à Orly en juin 2024. La facturation restera modérée alors que les usagers du SEDIF connaîtront une augmentation de leur facture. En plus d'un enjeu de maintien d'un service public de l'eau, nous portons également une facturation maîtrisée. Le 1^{er} janvier, c'est aussi la date de l'obligation faite aux collectivités de proposer une solution de tri des bio-déchets. Pour nous, c'est l'Etablissement territorial qui a la compétence de cette mise en œuvre. Là aussi, les particuliers devront attendre juin pour les premières actions concrètes. Les écoles élémentaires sont déjà dotées de leurs composteurs. J'ai inauguré les composteurs de la Résidence Méliès aux côtés des élus du secteur mercredi 24 janvier. A noter qu'en matière de développement durable, 22 enfants de l'école Joliot Curie ont bénéficié vendredi 2 février de l'opération savoir rouler à vélo.

Côté culture, je voudrais mettre en lumière la hausse de la fréquentation du centre culturel grâce à une programmation variée et adaptée au public Orlyzien et à l'apport du conseil de la culture. A titre d'exemple, Djal a fait salle comble le 17 octobre, OperaLocos a accueilli 270 spectateurs le 10 novembre et tout dernièrement, le 7 janvier, Josephine Baker a également rempli la salle.

Côté urbain, comme je m'y étais engagée, j'ai mis en place des concertations sur deux projets phares du centre ancien. Le projet Pasteur, qui fera l'objet d'un rapport lors de cette séance, a été modifié après écoute des riverains. Mercredi 24 janvier, j'ai présenté, devant une salle bien remplie, le projet Aéroport Charmilles. Là encore, nous avons pris en considération les remarques des riverains sur le stationnement et la nécessité d'avoir une architecture adaptée au quartier pavillonnaire. Chacun des projets d'importance de notre ville fera l'objet d'une concertation.

Sur le volet développement économique et emploi, j'ai inauguré le nouvel Airbus Neo de la compagnie Transavia. Moins polluant, moins bruyant, cet avion remplacera à terme l'ensemble de la flotte de Transavia, soit 80 avions. La compagnie Transavia continue sa progression et développe ainsi de nouveaux emplois sur la plate-forme. Elle aura à terme 3 000 salariés dont 95 % sur Orly. De notre côté, nous avons organisé hier un forum des formations pour

accompagner les jeunes de notre ville dans leurs choix d'orientation et un forum emploi aura lieu le 13 mars avec un nombre conséquent d'entreprises.

Avant notre prochain conseil, à noter notamment dans vos agendas, le concert d'Ibrahim Maalouf demain soir, 9 février, les trois conseils de quartier le 7 mars pour l'ouest, le 14 mars pour le centre et le 21 mars pour l'est, la journée internationale des droits des femmes le 8 mars avec le spectacle « Les Vilaines » au centre culturel.

Avant d'aborder l'ordre du jour, je voudrais tout d'abord exprimer toute ma solidarité avec la communauté chilienne Orlyenne et tout particulièrement avec Maribel AVILES CORONA suite aux incendies qui ont ravagé le Chili et qui ont déjà causé la mort de plus de 130 personnes. La ville d'Orly a accueilli, vous le savez, un grand nombre de réfugiés chiliens suite au coup d'Etat du Général Pinochet et à la dictature qu'il a installée pendant de longues années. Je leur renouvelle toute ma solidarité.

Le dernier point que je voulais évoquer : la situation du chantier Rosa Parks. Aujourd'hui, ce chantier fait face à de nombreuses difficultés en raison de la défaillance de certaines entreprises (nous avons lancé des procédures judiciaires), de révisions de prix liées à l'inflation qui touchent les matériaux. Prévue à l'origine en 2024, comme je vous l'ai annoncé lors du dernier conseil, la livraison devait intervenir en septembre 2025. Aujourd'hui, je ne suis plus certaine que ce délai pourra être tenu. Les services techniques sont à pied d'œuvre, soutenus par la directrice générale des services, pour tenter de minimiser au mieux l'impact financier de ce chantier et de rétablir un calendrier conforme à nos besoins. Je voulais également préciser que chaque nouvel établissement scolaire doit fonctionner une année scolaire afin d'être classé ou pas en REP ou en REP+. Ce ne sont pas nos règles mais celles de l'Education nationale. J'entends les alertes des enseignants et des parents d'élèves mais on ne peut que se réjouir d'avoir un établissement moderne et adapté aux apprentissages même si pendant un an, il faudra accepter de patienter pour avoir la labellisation correspondant et nous veillerons bien sûr à ce que les moyens alloués par l'Education nationale ne soient pas réduits dans l'entre deux. L'intérêt premier est la mixité sociale et la réussite de nos enfants.

Résultats du vote des rapports :

35 conseillers municipaux, dont 27 membres de la majorité et 8 membres de l'opposition.

Rappel de la composition des groupes d'opposition :

- Groupe AGIR POUR ORLY : Noëline TANFOURI, Brahim MESSACI, Sylvain CAPLIER **3 x AGIR POUR ORLY**
- Groupe ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR : Philippe BOURIACHI, Kathy GUERCHE, Christophe DI CICCIO **3 x ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR**
- Non-inscrits : Nicole DURU BERREBI, Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER

5-1. Orientations budgétaires 2024.

Dont acte

5-2. Présentation du rapport 2022 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la ville d'Orly.

Dont acte

5-3. Désignation du référent déontologue des élus de la ville d'Orly.

Adopté à l'unanimité

6-1. Mise en œuvre de la réforme de la gestion en flux des contingents de logements sociaux : convention type entre la Ville et les bailleurs sociaux.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Nicole DURU BERREBI

6-2 Avis du Conseil municipal sur la modification n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune d'Orly.

Adopté à la majorité absolue

7 vote contre : 3 du Groupe Ensemble Construisons Notre Avenir, 3 du groupe Agir Pour Orly et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

1 abstention : Nicole DURU BERREBI

6-3 Projet Pasteur - Approbation de la cession du site au profit de RATP Habitat et autorisation donnée à RATP Habitat pour déposer un permis de construire de manière anticipée.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

4 abstentions : 3 du groupe Agir Pour Orly et Nicole DURU BERREBI.

Philippe BOURIACHI ne prend pas part au vote.

7-1. Approbation de la convention d'indemnisation pour imprévision en vue d'assurer la continuité d'exécution du marché 21-MORL-0010-MN passé entre la ville d'Orly et la société CRUARD CHARPENTE.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Nicole DURU BERREBI

4 abstentions : 3 du groupe Agir Pour Orly et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER.

7-2. Présentation du rapport d'activité du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour l'année 2022.

Dont acte

8-1. Subventions pour les projets pédagogiques des écoles primaires/collèges pour l'année scolaire 2023/2024.

Adopté à l'unanimité

8-1. Subvention aux coopératives scolaires des écoles d'Orly.

Adopté à l'unanimité

9-1. Subventions municipales aux associations pour l'année 2024.

Adopté à la majorité absolue

3 abstentions : 3 du groupe Agir Pour Orly.

Hamide KERMANI, Alain GIRARD et Philippe BOURIACHI ne prennent pas part au vote.

9-2 Approbation de la convention de subventionnement au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) 2024 - 2028 : pilotage du Contrat Local de Santé.

Adopté à l'unanimité

9-3 Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2024-2028 entre la mairie d'Orly et l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Imène SQUID

Nous allons passer aux questions diverses.

Madame AÏT-SALAH, votre première question

Alors que l'inflation pèse de plus en plus sur le pouvoir de vivre des locataires de Valophis, son conseil d'administration ne prévoit toujours pas de geler les loyers. En un an les loyers ont augmenté de 7%, soit en janvier 2023 3,5% d'augmentation et en janvier 2024 3,5% d'augmentation. Pourquoi en tant que représentante de la municipalité au conseil d'administration de Valophis, avez-vous madame la maire voté ces augmentations ? Entendez-vous la colère des locataires ?

Réponse de Imène SOUID

Madame AÏT-SALAH, j'ai effectivement voté l'augmentation des loyers pour l'année 2024 lors du Conseil d'administration du 17 octobre dernier. Cette augmentation de 3,5% est conforme à l'Indice de révision des loyers fixé par décret ministériel. Elle s'inscrit dans un contexte d'inflation encore forte, d'une augmentation du coût des matériaux et de la hausse des taux d'intérêt et du livret A. Je vous rappelle que ce sont les loyers qui permettent à Valophis de continuer à construire du logement social alors que sur le département nous avons 100 000 demandeurs de logement en attente et près de 3 000 sur notre ville. Je vous rappelle encore que ce sont les loyers qui permettent à Valophis de tenir les engagements pris dans le cadre de la rénovation urbaine notamment en termes de réhabilitation des logements (que vous appelez de vos vœux dans votre troisième question).

Monsieur CAPLIER votre première question

Si nos informations sont exactes, deux ramassages des poubelles sont organisés sur les secteurs des pavillons. Pensez-vous justifiés ces deux passages par semaine, compte tenu notamment des progrès réalisés au niveau du compostage ? N'y aurait-il pas ici une source d'économie qui pourrait être utilisée pour d'autres besoins ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur CAPLIER, la collecte des déchets est une des compétences de l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre. Depuis le 4 avril 2022, un nouveau marché a été mis en place par l'EPT sur la totalité du bassin 5 qui recouvre les villes de Thiais, de Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi, Ablon-sur-Seine et Orly. A l'époque, la ville de Thiais était collectée en ordures ménagères tous les jours de la semaine. Pour trouver un équilibre, l'EPT a choisi de proposer aux villes du bassin 5, deux collectes par semaine des ordures ménagères. Ce marché a été signé pour une durée de 7 ans. Comme je l'ai dit dans les communiqués, la mise en place du tri des biodéchets se fera progressivement.

Monsieur BOURIACHI, votre première question

Madame Souid, le 11 décembre 2024, j'ai interpellé votre attention sur le comportement d'un élu de votre majorité vis à vis d'agents féminin de la ville. Les agents d'un service précis ont été auditionnés. Pouvez-vous nous donner les conclusions de votre enquête ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur BOURIACHI, je ne vais pas m'étendre sur cette question. Vous avez pour moi manqué à votre devoir d'élu sur ce point en pendant haut et court sur la place publique des réseaux sociaux un homme sur la base de propos qui relèvent du oui-dire. Pour autant, les faits que vous dénoncez étant suffisamment graves, j'ai demandé à la Directrice générale des services d'auditionner l'ensemble des agents de la direction concernée. Les auditions ne sont pas à ce jour terminées en raison d'absences. Deux agents restent à recevoir. A ce stade, aucun élément ne permet de corroborer les faits que vous avez dénoncés.

Madame AÏT-SALAH, votre deuxième question

Les verbalisations à répétition, des voitures des locataires garées hors des parkings prévus par Valophis, sont injustes pour les locataires qui n'ont pas accès à des places de parking. Soit parce qu'elles sont trop chers, soit parce qu'il n'y en a pas assez compte tenu du nombre d'habitants. Madame la maire, pouvez-vous

prendre en considération ce problème qui très injustement ne prends pas en considération la réalité des besoins de stationnement des voitures des locataires et ponctionne le budget familial des locataires ?

Réponse de Imène SOUID

Madame AÏT-SALAH, chaque verbalisation se fait dans le respect du Code de la route. Le Code de la route s'impose à tous et dans ce cadre, nous le ferons toujours respecter.

Monsieur MESSACI votre deuxième question

Il semblerait que les titularisations de salariés sous contrat d'animation aient été annulées en cette fin d'année 2023. Cela serait lié au besoin pour vous de faire un point complet à sujet compte tenu de plusieurs changements opérés en 2023 (départ du Directeur à l'enfance, arrivée d'un nouveau DRH et d'une nouvelle DGS). Pourriez-vous nous donner plus d'informations à ce propos ?

D'autre part, pourrions-nous savoir dans quelle perspective s'inscrivent les salariés sous contrat qui auraient pu prétendre à une mise en stage en vue d'une titularisation ainsi que des vacataires qui auraient pu prétendre à un contrat (moins précaire que la vacation) ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur MESSACI, je suis autant que vous sensible à la déprécarisation des emplois. En 2023, nous avons déprécarisé 19 agents de catégorie C qui sont devenus titulaires dans l'ensemble des secteurs d'activité de la ville. Nous adaptons nos titularisations à notre besoin et à notre budget qui, vous l'avez compris, est contraint. Nous avons proposé 5 emplois permanents à des animateurs et 3 agents ont aussi pu bénéficier d'un contrat de remplacement temporaire pour pallier à l'absence d'animateurs.

Monsieur BOURIACHI, votre deuxième question

Madame Souid, lors du week-end du passage à la nouvelle année plus d'une dizaine de véhicule sur les 3 jours ont été incendié sur le parking Romain Rolland, bien que nous l'avions demandé à 2 reprises à votre prédécesseur il n'y a toujours pas de caméra de vidéo surveillance à ce lieux. Pensez-vous en installer prochainement ?

L'installation du portail du parking en question avait coûté la bagatelle de 12.000€ bien que celui-ci n'ai fonctionné que 2 semaines, nous avons remarqué que le panneau solaire censé alimenté la Batterie de fonctionnement avait disparu bien que celle-ci fût finalement raccordé au lampadaire, avez-vous des informations sur ce sujet ?

Lorsque nous sommes sur la rue de la Victoire le grillage de gauche du portail avait été refait dans la même colorimétrie que le portail, mais le grillage de droite est resté celui d'origine, bien évidemment loin de moi l'idée de contester l'originalité de cette transition, mais peut-on savoir si il s'agit d'une œuvre artistique ou un oubli de suivi des travaux payés mais non réalisés ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur BOURIACHI, ce parking, vous avez raison, nous pose de vraies difficultés. Le portail que vous évoquez est régulièrement détérioré et ce, dès que nous le réparons. Lutter contre l'incivisme n'est pas une bataille qui se gagne en 1 jour. Quant aux caméras, nous les installons en concertation avec les forces de police et à ce jour, le commissariat de Choisy a préféré cibler d'autres sites. Mais cela ne

veut pas dire que nous n'installerons pas la vidéoprotection. Pour ce qui est du grillage, il ne s'agit pas de travaux oubliés mais plutôt de travaux pas encore prévus.

Madame AÏT-SALAH, votre troisième question

La politique des bailleurs des logements sociaux est de contenir les dépenses en chauffage dans le contexte de fortes augmentations de l'énergie dues à l'inflation. Les chauffages sont donc baissés – mais cela entraîne de l'inconfort pour un certain nombre de foyers, particulièrement les locataires seniors, malades ou avec des jeunes enfants. Est-ce aux locataires de supporter les conséquences de l'inflation ainsi que la politique d'austérité et injuste de la Macronie ? Madame la maire, pouvez-vous en tant que représentante de la municipalité au conseil d'administration de Valophis, refuser toutes diminutions des températures des chauffages ?

Et, a contrario, défendre une réhabilitation globale de l'isolation thermique sur l'ensemble des logements de Valophis qui permettrait que les appartements ne soient plus des passoires thermiques ?

Réponse de Imène SOUID

Madame AÏT-SALAH, le Code de l'énergie prévoit depuis 1978 une température de 19 degrés en journée et 17 degrés la nuit dans les locaux d'habitation. Si les bailleurs sociaux contiennent les dépenses de chauffage, c'est avant tout pour éviter de grever le budget charges de leurs locataires. A Orly, la grande majorité des logements sociaux sont raccordés au réseau de géothermie, ce qui je le rappelle est un énorme avantage à la fois pour notre planète et pour le portemonnaie des locataires. Les charges des locataires sont moins importantes que celles des villes voisines. Déplafonner les températures des logements, c'est exposer les locataires à des factures qu'ils auront du mal à honorer. L'inflation et l'explosion des dépenses d'énergie, nous le supportons tous, locataires, propriétaires, entreprises, collectivités. On a vu récemment l'impact de ces augmentations sur la vie des agriculteurs. Tout le monde subit Madame Aït-Salah, et à notre niveau, personne n'a de solution. Nous, ville, devons sacrifier des actions à destination de la population pour nous acquitter de nos factures de fluides (eau, gaz, électricité, essence). Pour en revenir aux logements et à leur isolation thermique, je vous rappelle que c'est exactement l'objet de la rénovation urbaine engagée sur les immeubles des Aviateurs et des Navigateurs : isoler, créer des balcons, résidentialiser parfois, installer des ascenseurs... apporter un cadre de vie amélioré. C'est notre ambition.

Monsieur MESSACI votre troisième question

Information nous est remontée concernant la possible diffusion sur les panneaux lumineux de notre ville, de mots d'amour. Si l'idée est effectivement à l'étude, ou plus avancée encore, pourriez-vous nous en dire plus s'il vous plaît ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur MESSACI, la ville a décidé cette année de permettre aux Orlysiens de diffuser leurs messages d'amour sur les panneaux lumineux et les réseaux sociaux pour la Saint Valentin. C'est une animation qui n'a pas d'ambition autre que de permettre aux Orlysiens de s'approprier les supports de communication de leur ville. Et un peu de douceur dans notre société d'aujourd'hui ne peut être que la bienvenue.

Monsieur BOURIACHI, votre troisième question

Madame Souid, pour quelle raison le cadre de permanence n'a pas déclenché l'équipe d'astreinte pour procéder au salage des rues lors de l'épisode de neige dans la nuit du 8 au 9 janvier 2024 ?

Réponse de Imène SOUID

Pour ce qui est de la nuit du 8 au 9 janvier, l'astreinte n'a pas eu l'alerte de la préfecture et n'a donc pas déclenché l'astreinte neige. Eh oui, nous ne sommes pas parfaits, Monsieur Bouriachi. Par contre, à leur arrivée très tôt le matin, les agents ont été mobilisés pour saler et sabler. Je n'ai pas eu de plaintes de la population à ce sujet. Et malgré nos imperfections, je profite de l'opportunité que vous me donnez de nouveau pour les remercier.

Madame AÏT-SALAH, votre quatrième question

Il n'y a pas de toilettes publiques dans les parcs publics, excepté dans celui du parc Méliès. Dans un souci d'égalité de traitement, madame la maire pouvez-vous mettre à la disposition des enfants et de leurs parents des toilettes sèches municipales aux abords des trois autres parcs municipaux ?

Réponse de Imène SOUID

Madame AÏT-SALAH, les toilettes du parc Méliès, qui sont à proximité de l'Orangerie, sont présentes depuis de très longues années. Les autres parcs, celui de l'oiseau, celui des Saules ou du parc Mermoz sont des parcs plus récents sans toilettes. Financièrement, je vous le dis clairement, nous sommes dans l'incapacité de mettre des toilettes dans nos parcs, non pas pour le coût de l'installation mais pour celui de l'entretien. En effet, mettre des toilettes sans entretien régulier y compris le week-end, cela ne serait à coup sûr pas une bonne idée.

Monsieur BOURIACHI, votre quatrième question

Madame Souid, selon nos informations, en moins d'un an, à 2 reprises un camion s'est introduit dans le centre technique pour y dérober du matériel de jardinage, bien que la structure soit équipée de vidéo protection. Avez-vous porté plainte ? Avez-vous des éléments à nous communiquer ?

Réponse de Imène SOUID

Nous avons porté plainte et l'enquête de police est en cours.

Monsieur BOURIACHI, votre cinquième question

Madame Souid, selon nos informations, le véhicule de modèle DUSTER, marque DACIA initialement destiné à Arêches, aurait été rapatrié sur Orly pour être habillé en signalétique « POLICE MUNICIPALE ».

Nos informations sont-elles justes ?

Alors que nous nous engageons dans la lutte d'émission de particules fines, pensez-vous judicieux d'équiper la future PM d'un véhicule SUV ? Où a été déplacé le budget de 17 000.00€ prévu pour le véhicule de PM, selon nos informations il aurait été déplacé pour le nouveau véhicule du DST ?

Nous avons voté un budget de 500.000€/an pour notre PM inclut-il uniquement la masse salariale ?

Au 1er Mars la nouvelle cheffe PM va arriver avec son équipe, de combien d'effectif au total elle sera composée ? Quelles sont les grades prévus pour les agents ? Occupaient-ils les mêmes grades dans leurs anciens postes ?

Réponse de Imène SOUID

Le Duster que vous évoquez a été rapatrié pour être affecté à la police municipale. Le centre de vacances d'Arêches n'en avait plus besoin car, comme vous le savez, nous avons confié la gestion à VVL. Nous confierons aussi à la PM une Clio qui était autrefois utilisée comme véhicule de service par la Direction des services techniques. Celui-ci a été remplacé par un Captur.

Pour ce qui est du budget de 500 000 euros, il s'agit de la masse salariale pour un équipage de 10 agents. Aujourd'hui 5 agents sont recrutés. Ils sont tous mutés au même grade que celui qu'ils occupaient. La cheffe PM est au grade chef PM, le responsable adjoint de la PM est grade de brigadier chef principal de PM, un agent de PM est au grade de brigadier chef principal de PM, les 2 autres agents de PM sont brigadiers.

Monsieur BOURIACHI, votre sixième question

Madame Souid, pouvez-vous faire respecter par votre majorité votre règlement intérieur pour les tribunes qui nous oblige à 1000 caractères, ponctuations, espaces inclus.

Réponse de Imène SOUID

Monsieur BOURIACHI, je fais part de votre remarque aux présidents de groupe autour de cette table.

Monsieur BOURIACHI, votre septième question

Madame Souid, combien ont coûté les vœux aux seniors, poste par poste (repas, spectacle, animations, Chanteurs, Navettes de transport, etc...) ?

Réponse de Imène SOUID

Mon cabinet vous adressera le tableau des dépenses par mail dès demain. Mais je peux d'ores et déjà vous donner le coût total : 111 131 euros.

Monsieur BOURIACHI, votre huitième question

Madame Souid, les planches de bois posés sur les plots bétons dans le parc des Saules face au paddock du centre équestre ont été retiré selon nos informations par l'ancien gardien remplaçant, or aucune directives municipales n'a autorisé cette intervention, d'autre part ces planches faisaient office de banc permettant aux personnes âgées et isolées de pouvoir se régénérer en osmose avec les équidés, si je me permets de vous demander la remise en état des ces bancs c'est parce qu'en emmenant ma fille à l'équitation, une personne en phase avancée de cancer ma fait cette demande en me disant , je cite « cela me faisait beaucoup de bien de m'asseoir face aux chevaux pendant quelques heures par jour, moi qui suis isolé et qui ne sors que très peu ».

Réponse de Imène SOUID

Jean-François CHAZOTTES et Alain GIRARD sont au fait de cette question des bancs du parc des Saules. Ces bancs avaient été retirés non pas par le gardien du centre équestre mais par les services techniques en raison des nuisances générées par les attroupements qu'ils facilitaient. Récemment, sur demande des habitants du quartier, deux bancs ont été remis toujours sous l'impulsion de Messieurs CHAZOTTES et GIRARD.

Monsieur BOURIACHI, votre neuvième question

Madame Souid, pourquoi les usagers ne peuvent plus se garer au Parking dont l'entrée se trouve rue du verger ?

Réponse de Imène SOUID

Le parking du Centre administratif n'est plus un parking public. C'est le parking destiné aux personnels de la ville d'Orly. Les usagers peuvent se stationner au parking mairie.

Monsieur BOURIACHI, votre dixième question

Madame Souid, juste sous le pont de la sablière en direction de la voie des saules, il y a depuis plusieurs mois un nid de poule sur la chaussée, pouvons nous espérer qu'il soit enfin réparé ?

Réponse de Imène SOUID

Ce nid de poules sera remblayé lors de la campagne programmée le 20 février.

Monsieur BOURIACHI, votre onzième question

Madame Souid, selon nos informations l'ascenseur du centre administratif est en panne depuis plusieurs mois privant ainsi les usagés à mobilités réduites de pouvoir se déplacer avec facilité dans l'enceinte de notre établissement, mais on nous dit que les factures concernant l'ascensoriste seraient en souffrance depuis de nombreux mois, es ce que ceci explique cela ? Quand aurons-nous l'usage en situation normalisé de l'ascenseur ?

Réponse de Imène SOUID

L'ascenseur est remis en service Monsieur Bouriachi.

Monsieur BOURIACHI, votre douzième question

Madame Souid, selon nos informations les factures de Dalkia subiraient un retard de paiement anormal, comptez-vous faire que notre ville ne fasse plus souffrir ses fournisseurs.

Réponse de Imène SOUID

Les factures Dalkia ne subissent pas de retard de paiement anormal. La société Dalkia envoie des factures trimestrielles prévisionnelles en début de trimestre. Les services techniques de la ville d'Orly s'assurent du service fait une fois le trimestre échu. Cette procédure est fixée avec l'accord de la société Dalkia qui ne s'est jamais plainte d'un quelconque retard de paiement auprès des services de la ville.

*
* *

Vœu d'urgence présenté par Florence Aït-Salah et le groupe Agir pour Orly pour la reprise en 2024 du versement à l'UNWRA de la subvention de l'Etat Français.

Le 26/01/2024, le Commissaire-général de l'UNWRA, Philippe Lazzarini a demandé la résiliation des contrats de travail, de douze employés de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine à Gaza (l'UNRWA), soupçonnés d'avoir participé aux attaques du 7 octobre. Il a par ailleurs procédé à

l'ouverture « d'une enquête pour établir la vérité sans délai ». Et, il a demandé, le cas échéant, que les accusés soient poursuivis pénalement*.

Cependant, suite à ces accusations et aux vives critiques du gouvernement israélien, 18 états membres de l'ONU dont la France et l'Union Européenne ont décidé d'interrompre leurs contributions financières à l'UNRWA en février 2024.

Pourtant, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté dimanche 28 janvier 2024***, les pays ayant suspendu leur financement à l'UNWRA à « au moins garantir » la poursuite des opérations en cours, dont deux millions de personnes dépendent « pour leur survie au quotidien » à Gaza.

Pour rappel, le déclenchement du siège total et les bombardements de la Bande de Gaza par l'armée israélienne après les événements du 07/10/2023 touche 2,2 millions de palestiniens.

Considérant, au 01/02/2024 les conditions de survie au siège total des Gazaouis :

- plus d'accès à l'électricité, l'eau et l'assainissement depuis le 11 octobre 2023,
- démolitions de 80% des infrastructures et des habitations,
- mort de 27 365 Gazaouis, 66 139 blessés dont 70% d'enfants et de femmes,**
- famine et propagation d'épidémies en cours,
- effondrement du système de santé,
- 1,7 million de Gazaoui déplacés du Nord au Sud de la Bande de Gaza.

Considérant, que l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, l'United Nations Relief and Work Agency (UNRWA) créé le 8 décembre 1949 par l'Assemblée générale des Nations unies a pour mission la protection et le secours aux réfugiés palestiniens ;

Considérant, que les réfugiés palestiniens bénéficiaires des services assurés par l'UNRWA (aide alimentaire, écoles, soins de santé primaire) sont directement impactés par la guerre d'Israël puisqu'ils et elles, en tant que civils sont pris pour cibles massivement et sans distinction ;

Considérant, que sur la Bande de Gaza, l'UNRWA est l'unique organisation de l'ONU, missionnée pour porter secours aux Gazaouis déplacés ou blessés et leur apporter des denrées. Des centaines de camions d'ONG internationales sont interdits d'entrée dans la Bande de Gaza ;

Considérant, que les contributions financières des 60 états membres de l'ONU dont celle de la France, sont essentielles au fonctionnement de l'UNWRA.

Considérant, le témoignage de la délégation de députés et sénateurs français à la frontière de Gaza au poste de Rafah, le dimanche 4 février, qui atteste de l'urgence de donner tous les moyens financiers à l'UNWRA pour que les Gazaouis soient secourus.

Nous demandons expressément au président de la République, Monsieur Emmanuel Macron de tout mettre en œuvre pour :

- Le versement de la subvention française à l'UNWRA en février 2024 pour que cette agence onusienne puisse porter secours aux populations de Gaza en extrême détresse sanitaire.

Référence :

* Cf. O.N.U <https://unric.org/fr/onu-et-la-crise-au-proche-orient-gaza/>

** chiffres de l'UNICEF 2/02/2024 <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/>

*** <https://www.youtube.com/watch?v=bP0D5OB18nI>

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Nicole DURU BERREBI

2 abstentions : Gilbert LACOM et Thierry CHAUDRON

Philippe BOURIACHI, Kathy GUERCHE et Christophe DI CICCIO ne prennent pas part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal d'Orly est levée à 00h30.

Le secrétaire de séance

Maribel AVILES COROBNA



La Maire d'Orly

Imène SOUID

